

Fiche communale

Brunehaut



Édition 2023

Fiche communale

Brunehaut

Editeurs responsables

Stéphanie DURY
Hainaut développement
Parc scientifique Initialis
Boulevard Initialis 22 – 7000 Mons
Tél.: +32 65 342 612 – Fax: +32 65 342 603

Helen BARTHE BATSALLE
Observatoire de la Santé du Hainaut
Rue de Saint-Antoine 1 – 7021 Havré
Tél.: +32 65 879 600 – Fax: +32 65 879 679

Récolte, structuration des données – Rédaction

HAINAUT DEVELOPPEMENT
Système d'Information stratégique
Arnaud FLEURQUIN
Parc scientifique Initialis
Boulevard Initialis 22 – 7000 Mons
Tél.: 0800 15 500 – Fax: +32 65 342 566

OBSERVATOIRE DE LA SANTE DU HAINAUT
Rue de Saint-Antoine 1 – 7021 Havré
Tél.: +32 65 879 635 – Fax: +32 65 879 679

Email: hainaut.stat@hainaut.be

"Hormis les exceptions explicitement prévues par la loi, aucun extrait de cette publication ne peut être reproduit, introduit dans un fichier de données automatisé, ni diffusé, sous quelque forme que ce soit, sans l'autorisation expresse et préalable de l'éditeur".

Sommaire

Éléments marquants.....	4
1. Territoire.....	5
2. Population.....	6
2.1. Population et évolution.....	6
2.2. Age de la population.....	6
Vieillesse de la population.....	7
2.3. Mouvements de population.....	8
2.4. Ménages.....	8
2.5. Perspectives de population et des ménages.....	9
3. Espérance de vie et mortalité.....	10
3.1. Espérance de vie.....	10
3.2. Mortalité.....	10
3.3. Causes de décès.....	10
4. Etat de santé.....	12
4.1. Etat de santé.....	12
4.2. Dépistage du cancer du sein.....	13
4.3. Comportements de santé.....	13
5. Logement.....	14
5.1. Logements et années de construction des bâtiments.....	14
5.2. Immobilier.....	14
Prix de l'immobilier.....	14
Pression immobilière.....	15
5.3. Logements publics.....	15
6. Services à la population.....	16
6.1. Offre médicale.....	16
6.2. Petite enfance.....	16
6.3. Aînés.....	16
6.4. Nombre d'implantations scolaires.....	17
6.5. Population scolaire.....	17
7. Formation.....	18
7.1. Niveau d'instruction.....	18
8. Emploi.....	19

8.1.	Emploi salarié (lieu de résidence)	19
8.2.	Emploi indépendant	19
8.3.	Taux d'emploi/Taux de chômage	19
	Taux d'emploi.....	19
	Taux de chômage	20
8.4.	Mobilité des travailleurs	20
	Mobilité des travailleurs résidents	20
	Mobilité des travailleurs occupés.....	20
9.	Revenus.....	21
9.1.	Revenus médians et déclarations.....	21
9.2.	Revenus d'intégration social (RIS)	22
10.	Tissu économique.....	23
10.1.	Entreprises.....	23
10.2.	Agriculture.....	24
	Sources.....	25

Éléments marquants...

Avec 173 hab./km², la commune de Brunehaut a une densité de population plus faible que celles du Hainaut et de la Wallonie.

Elle présente une proportion d'étrangers (7,8 %) inférieure à celles du Hainaut et des autres régions du pays, dont 88,6 % sont de nationalité française.

A Brunehaut, compte-tenu des marges d'erreur, l'espérance de vie des hommes ne diffère pas des moyennes hainuyère et wallonne. Elle est inférieure à la moyenne belge. L'espérance de vie des femmes ne diffère pas des moyennes hainuyère, wallonne et belge.

A Brunehaut, si l'on prend la situation hainuyère comme référence (indice 100) et compte-tenu des marges d'erreur, la mortalité des femmes et des hommes ne diffère pas de la moyenne hainuyère. La mortalité prématurée des femmes et des hommes ne diffère pas de la moyenne hainuyère.

A Brunehaut, le pourcentage de personnes souffrant d'au moins une maladie chronique impliquant une certaine dépendance est inférieur à celui du Hainaut.

Le prix médian des maisons 4 façades à Brunehaut est inférieur à celui du Hainaut et de la Wallonie.

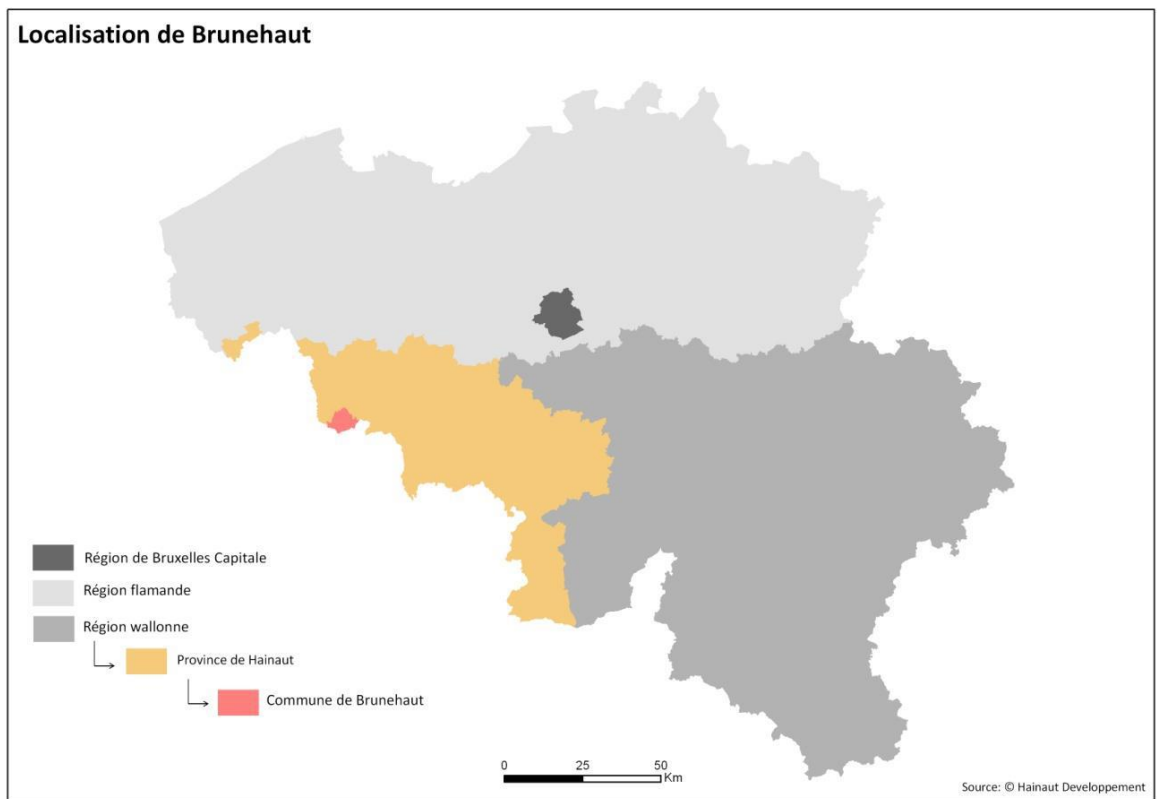
La commune dispose sur son territoire de 74 places d'accueil pour la petite enfance. Brunehaut dispose de 3 maisons de repos qui totalisent 205 lits.

En comparaison avec le Hainaut, la commune présente un niveau d'instruction supérieur de sa population plus élevé.

Le taux d'emploi de Brunehaut est supérieur à ceux du Hainaut, de la Wallonie et de la Belgique. Le taux de chômage est inférieur à ceux du Hainaut, de la Wallonie et de la Belgique. Le taux de création d'entreprises est plus faible que ceux du Hainaut, de la Wallonie et de la Belgique. Le taux de cessation est également plus faible que ceux du Hainaut, de la Wallonie et identique à celui de la Belgique.

1. Territoire

La commune de Brunehaut se localise dans le nord-ouest de la province du Hainaut. Frontalière avec la France, elle appartient à l'arrondissement de Tournai et s'intègre dans la "Wallonie picarde".



Le territoire de Brunehaut fait partie de l'ensemble paysager appelé "plateau limoneux hainuyer" qui se caractérise par un relief de plaine, donc relativement plat.

La commune actuelle est issue de la fusion de 10 anciennes communes : Bléharies, Brunehaut, Guignies, Hollain, Jollain-Merlin, Wez-Velvain, Lesdain, Laplaigne, Rongy, Howardries. Au total, la commune présente une superficie de 4 656 ha pour une population de 8 074 habitants, ce qui donne une densité moyenne de 173 hab./km².

2. Population

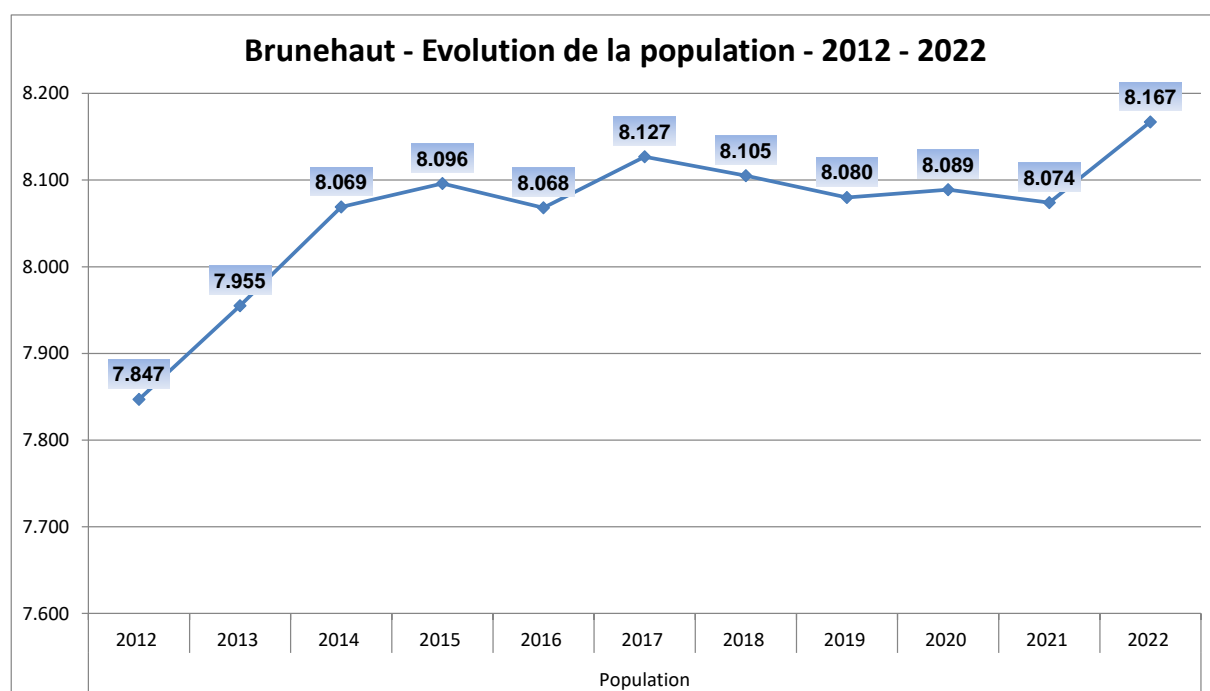
2.1. Population et évolution

Au 1^{er} janvier 2021, la commune de Brunehaut comptait 8 074 habitants (50,1 % de femmes et 49,9 % d'hommes) soit une densité de population de 173 hab./km², en-dessous de celles du Hainaut ou de la Belgique.

En 2021, la population étrangère de Brunehaut représentait 7,8 % des habitants, ce qui est inférieur aux taux observés pour le Hainaut, la Wallonie et la Belgique. La grande majorité des personnes étrangères rencontrées à Brunehaut est de nationalité française (88,6 % de l'ensemble de la population étrangère).

Territoire	Population			Densité - hab.Km ²	Population étrangère		Part homme/femme	
	Hommes	Femmes	Total		Valeurs absolues	Pourcentage	Hommes	Femmes
Brunehaut	4.026	4.048	8.074	173	632	7,8	49,9	50,1
Hainaut	655.872	690.075	1.345.947	353	164.732	12,2	48,7	51,3
Wallonie	1.784.520	1.863.686	3.648.206	216	381.173	10,4	48,9	51,1
Flandre	3.293.617	3.359.445	6.653.062	488	633.983	9,5	49,5	50,5
Belgique	5.677.211	5.844.027	11.521.238	375	1.447.853	12,6	49,3	50,7

En 10 ans, la population de la commune a connu une évolution positive (+ 261habitants). Cette croissance (4,1 %) est supérieure à celles du Hainaut (2,2 %), et de la Wallonie (3,3 %), mais inférieure à celles de la Flandre (5,5 %) et de la Belgique (5 %).

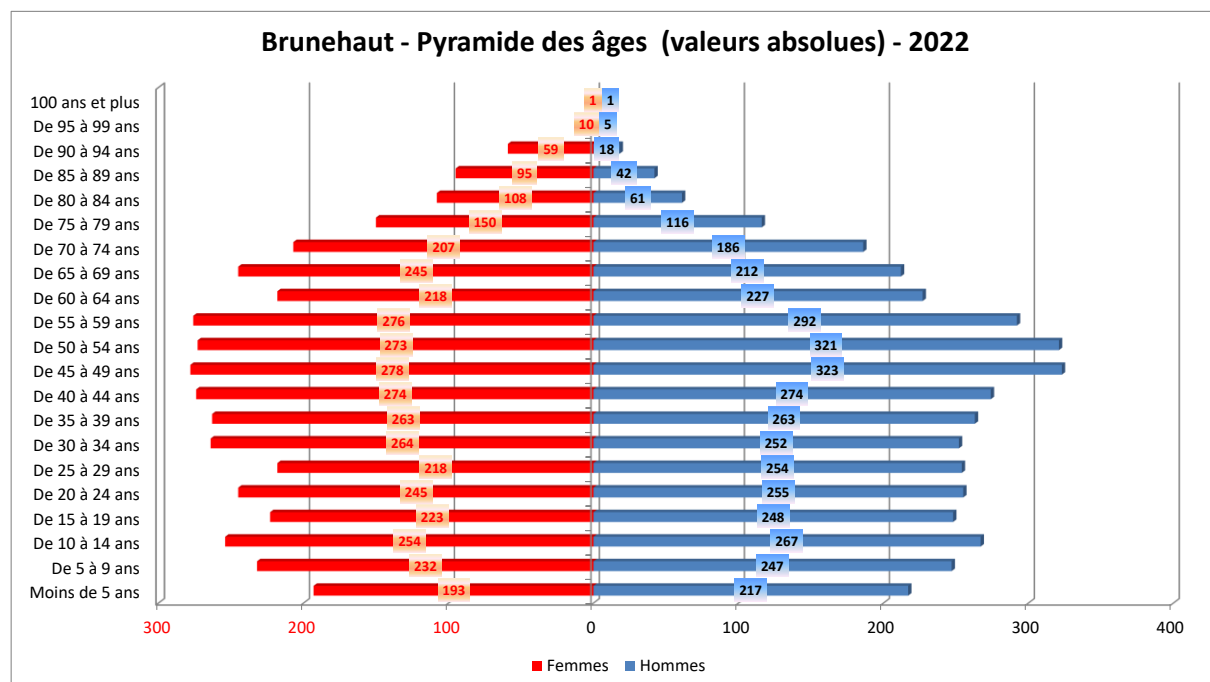


2.2. Age de la population

Les habitants âgés de 25 à 49 ans représentent à Brunehaut 32,6 % de la population, ce chiffre est de 31,7 % pour la province.

A partir de 65 ans, les femmes sont plus nombreuses que les hommes et l'écart se creuse davantage dans les tranches d'âges supérieures.

La pyramide des âges apporte diverses informations. Notamment, elle montre l'impact actuel de l'arrivée des "baby-boomers" dans la catégorie des 55 ans et plus entraînant un vieillissement non négligeable de la population. On observe que près de 18,6 % de la population de Brunehaut est âgée de 65 ans et plus.



Viellissement de la population

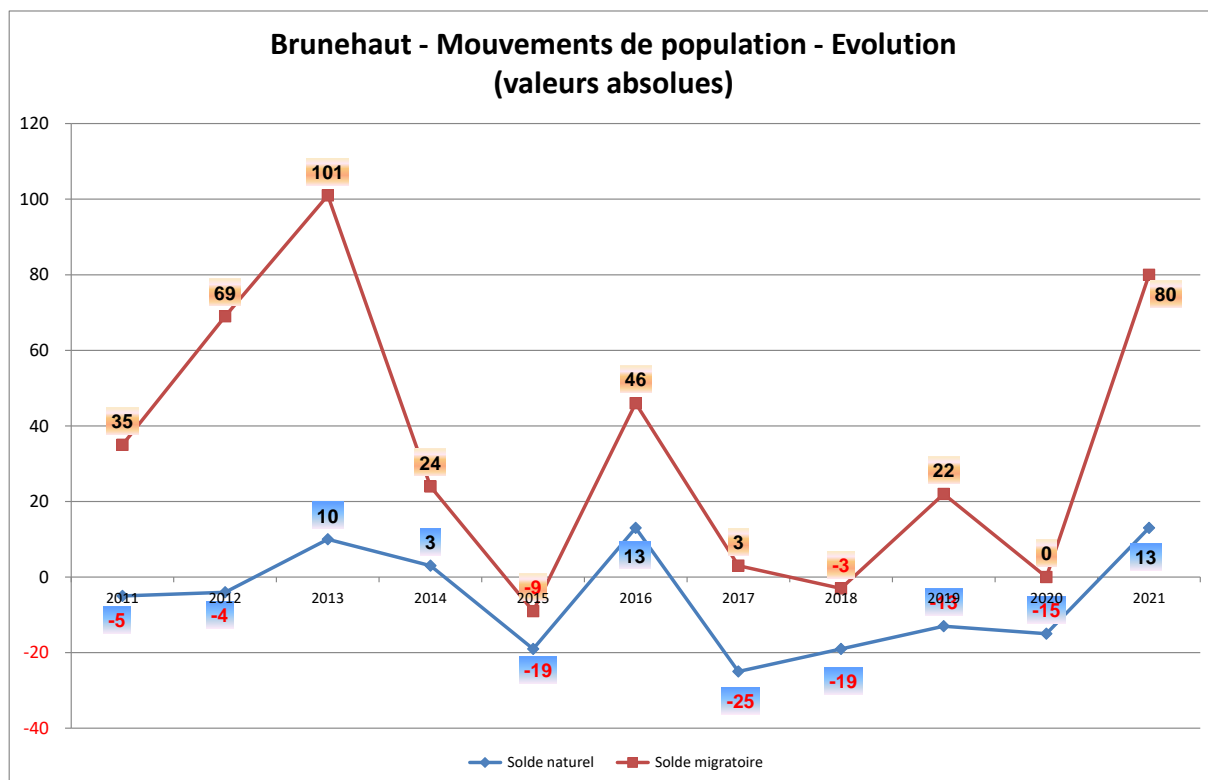
Pour l'année 2022, à Brunehaut, la population âgée de moins de 20 ans représente 23 % des habitants et celle des 65 ans et plus, 18,6 %. Les moins de 20 ans sont proportionnellement sensiblement plus nombreux à Brunehaut qu'en Hainaut et en Wallonie et à l'inverse les 65 ans et plus sont (proportionnellement) moins nombreux à Brunehaut.

Phénomène récurrent dans les pays occidentaux, le vieillissement de la population touche également la commune. Pour 2022, le ratio entre la population âgée entre 65 ans et plus et celle des moins de 20 ans est estimé à 0,81. Cela signifie qu'il y a à Brunehaut 81 personnes âgées de 65 ans et plus pour 100 jeunes de moins de 20 ans.

Le ratio de dépendance (rapport entre la population inactive (enfants de 0 à 14 ans et personnes âgées de 65 ans et plus) et la population active (population de 15 à 64 ans) est de 0,58 pour Brunehaut. Cela signifie que dans la commune, il y a 100 personnes actives censées pouvoir s'occuper de 58 personnes pour leur vie quotidienne. Ce ratio est de 0,56 pour le Hainaut et la Wallonie.

2.3. Mouvements de population

L'évolution positive de la population de Brunehaut ces dernières années est principalement due au solde migratoire. Ce dernier a été fluctuant au cours de la période 2011-2021 avec des phases de croissance (2013 ; 2016 ; 2019,2020), suivies de périodes de décroissance. Depuis 2013, le solde migratoire fluctue entre valeurs positives et légèrement négatives.



Le solde naturel est quant à lui resté essentiellement négatif au cours de la période considérée (2011-2021).

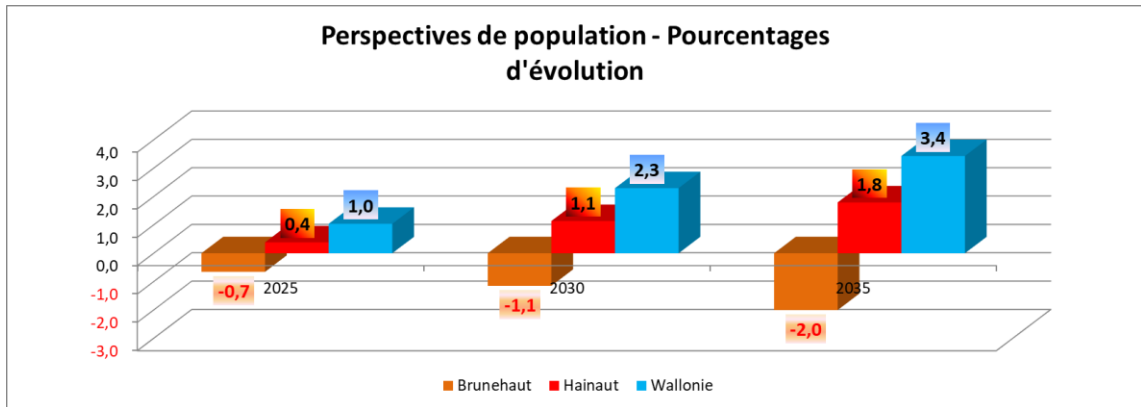
2.4. Ménages

En 2022, le pourcentage de ménages isolés à Brunehaut est de 30,3 %, soit une proportion inférieure à celles du Hainaut et de la Wallonie.

Territoire	Type de ménage													
	Isolés		Couples mariés sans enfants		Couples mariés avec enfant(s)		Couples cohabitant sans enfant		Couples cohabitant avec enfant(s)		Familles mono-parentales		Autres types de ménages privés	
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
Brunehaut	1.022	30,3	586	17,4	639	19,0	234	6,9	487	14,4	360	10,7	44	1,3
Hainaut	221.776	37,1	92.020	15,4	96.263	16,1	36.183	6,1	60.440	10,1	79.019	13,2	11.779	2,0
Wallonie	596.782	37,0	254.436	15,8	274.964	17,0	103.633	6,4	156.883	9,7	196.396	12,2	29.880	1,9
Flandre	948.532	32,8	636.661	22,0	594.167	20,5	195.915	6,8	224.854	7,8	237.743	8,2	53.619	1,9
Belgique	1.809.200	35,7	941.884	18,6	972.429	19,2	330.105	6,5	410.244	8,1	499.621	9,9	104.864	2,1

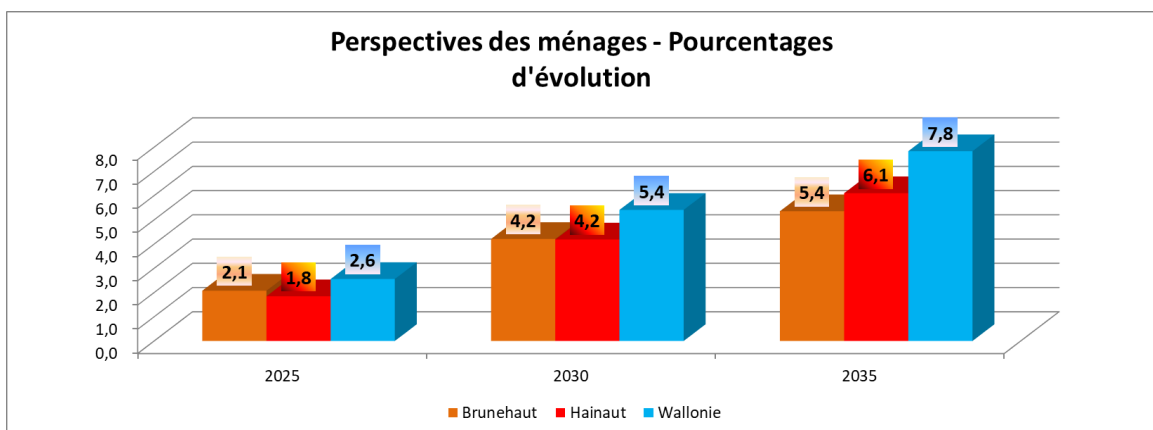
2.5. Perspectives de population et des ménages

D'après les estimations du Centre de Recherche en Démographie et Sociétés de l'UCL et de l'IWEPS sur les perspectives de population et des ménages pour les communes wallonnes, la population de la commune de Brunehaut devrait diminuer de 0,7 % entre 2020 et 2025, de -1,1 % à l'horizon 2030 et de -2,0 % à l'horizon 2035.



Territoire	Population				Ménages			
	2020	2025	2030	2035	2020	2025	2030	2035
Brunehaut	8.089	8.036	7.996	7.927	3.324	3.393	3.464	3.502
Hainaut	1.346.840	1.352.014	1.362.136	1.370.968	591.089	601.998	615.846	627.136
Wallonie	3.645.243	3.683.045	3.728.894	3.770.204	1.591.591	1.632.302	1.677.676	1.716.238

Les perspectives d'évolution des ménages suivent une tendance inverse que celles prédites pour la population. La commune de Brunehaut devrait observer une augmentation du nombre de ménages de 2,1 % entre 2020 et 2025, de 4,2 % d'ici 2030 et de 5,4 % d'ici 2035.



3. Espérance de vie et mortalité

3.1. Espérance de vie

Dans son analyse de l'espérance de vie par commune du Hainaut, l'Observatoire de la Santé a mis en lumière un lien entre l'espérance de vie des hommes et le revenu médian du ménage : si l'on compare deux communes hainuyères dont l'une a un revenu plus élevé que l'autre, celle au revenu supérieur indiquera une espérance de vie plus importante. A Brunehaut, compte-tenu des marges d'erreur, l'espérance de vie des hommes ne diffère pas des moyennes hainuyère et wallonne. Elle est inférieure à la moyenne belge. L'espérance de vie des femmes ne diffère pas des moyennes hainuyère, wallonne et belge.

Territoire	Espérance de vie à la naissance	
	Hommes	Femmes
Brunehaut	76,1	80,9
Hainaut	75,1	80,8
Wallonie	76,3	81,4
Belgique	80,0	84,1

3.2. Mortalité

La mortalité est un élément important pour évaluer l'état de santé d'une population. Elle peut être mise en relation avec les conditions de vie, les comportements de santé ou les performances du système de soins.

A Brunehaut, si l'on prend la situation hainuyère comme référence (indice 100) et compte-tenu des marges d'erreur, la mortalité des hommes ne diffère pas de la moyenne hainuyère. Les mortalités masculines wallonnes et belges sont inférieures à la mortalité masculine hainuyère (respectivement -8 % et -22 %).

La mortalité des femmes ne diffère pas de la moyenne hainuyère. Les mortalités féminines wallonnes et belges sont inférieures à la mortalité féminine hainuyère (respectivement -4 % et -14 %).

La mortalité prématurée des hommes ne diffère pas de la moyenne hainuyère. Les mortalités prématurées masculines wallonnes et belges sont inférieures à la mortalité prématurée masculine hainuyère (respectivement -14 % et -34 %).

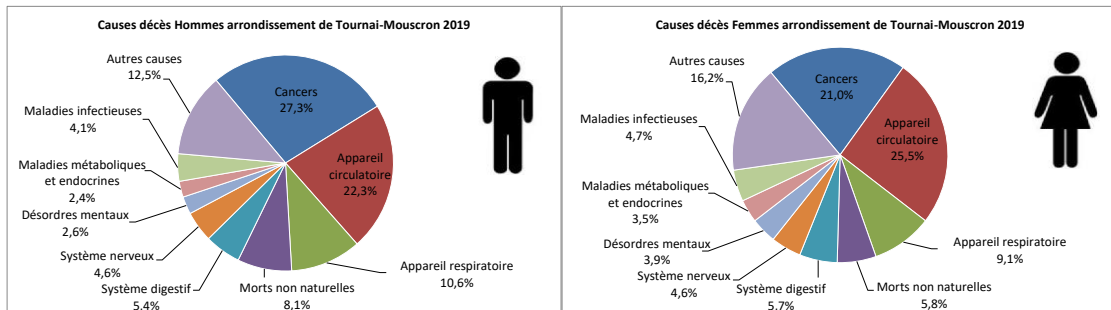
La mortalité prématurée des femmes ne diffère pas de la moyenne hainuyère. Les mortalités prématurées féminines wallonnes et belges sont inférieures à la mortalité prématurée féminine hainuyère (respectivement -10 % et -16 %).

Territoire	Mortalité Totale		Mortalité prématurée (<65 ans)	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
Brunehaut	100,0	95,3	103,0	83,0
Hainaut	100,0	100,0	100,0	100,0
Wallonie	91,7	96,3	86,3	90,8
Belgique	78,3	85,8	66,0	73,5

3.3. Causes de décès

Le recensement annuel des causes de décès permet de mesurer l'impact des maladies et/ou traumatismes sur la santé de la population et de prendre les mesures qui s'imposent en tentant d'intervenir sur les facteurs de risques et les

déterminants des maladies (information, éducation, motivations, offre alimentaire, environnement, etc.). De manière classique, dans l'arrondissement de Tournai, les deux principales causes de décès en 2019 concernaient l'appareil circulatoire (25,5 % chez les femmes et 22,3 % chez les hommes par rapport à l'ensemble des décès) et les cancers (21 % chez les femmes et 27,3 % chez les hommes).



4. Etat de santé

4.1. Etat de santé

Les analyses montrent que l'état de santé des individus est fortement corrélé à l'échelle sociale. Ainsi, en cas de situation moins favorable, de revenus plus faibles, on observe une estime de soi moins bonne ce qui influence négativement l'état de santé déclaré. Selon l'enquête nationale de santé de 2018, 71 % des Hainuyers contre 77 % des Belges se déclarent en bonne ou très bonne santé. D'autre part, environ 34 % de la population hainuyère interrogée dit souffrir d'une ou plusieurs maladies chroniques. Des données à l'échelon communal ne sont pas disponibles car l'échantillon de population interrogé est insuffisant.

Territoire	Etat de santé déclaré	
	Santé perçue bonne ou très bonne (%)	Présence de maladie(s) chronique(s) (%)
Hainaut	71,0	33,9
Wallonie	73,8	32,7
Belgique	77,0	29,3

L'enquête nationale de santé de 2018 montre que le taux d'excès de poids des hommes (66,1 %) et des femmes (51,2 %) du Hainaut se situe dans des niveaux supérieurs aux moyennes belges mais ne sont pas significativement différents de la Wallonie. Quant à l'obésité, elle touche 27,2 % des hommes et 21,9 % des femmes du Hainaut. Ce surpoids et/ou cette obésité constitue(nt) un important facteur de risque de maladies chroniques telles que les pathologies cardiovasculaires, le diabète, les troubles musculo-squelettiques et certains cancers. D'où l'importance d'une bonne prévention en privilégiant le message d'une alimentation équilibrée et d'une activité physique régulière.

Territoire	Fréquence du surpoids et de l'obésité chez les 18 ans et plus			
	Excès de poids total (IMC>25)		Obésité (IMC>30)	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
Hainaut	66,1	51,2	27,2	21,9
Wallonie	57,8	46,3	18,8	17,2
Belgique	55,3	43,4	16,7	15,0

A Brunehaut, le pourcentage de personnes souffrant d'au moins une maladie chronique impliquant une certaine dépendance est inférieur à celui du Hainaut. La part de bénéficiaires de l'assurance maladie soignés pour des problèmes de diabète est moins importante qu'en Hainaut et en Wallonie mais est légèrement supérieure à celle de la Belgique.

Territoire	Pourcentage de personnes ayant au moins une maladie chronique impliquant une dépendance (2021)	Part pour mille de personnes soignées pour diabète (2021)
Brunehaut	4,6	65
Hainaut	5,4	81
Wallonie	5,0	82
Belgique	5,0	68

4.2. Dépistage du cancer du sein

Dépister c'est détecter une pathologie avant que des symptômes soient manifestes. Une détection précoce de certains cancers favorise souvent des traitements moins lourds et offre des chances de guérison plus importantes. Le programme national de dépistage du cancer du sein permet aux femmes de 50 à 69 ans d'être dépistées gratuitement tous les deux ans au moyen d'un mammotest. En dehors de ce programme, de nombreuses femmes ont recours à un dépistage opportuniste par mammographie classée "diagnostique". Pour information, les femmes de Flandre ont tendance à privilégier le mammotest à la mammographie diagnostique, ce qui explique les chiffres nationaux élevés. A Brunehaut, 8,4 % des Brunehautaises ont recours au mammotest, soit davantage que les Hainuyères et les Wallonnes. La mammographie diagnostique concerne 38,6 % des habitantes de la commune.

Territoire	Dépistage du cancer du sein (femmes de 50 à 69 ans)		
	par mammotest (%)	par mammographie diagnostique	Couverture totale
Brunehaut	8,4	38,6	47,0
Hainaut	4,0	44,1	48,0
Wallonie	4,0	43,4	47,4
Belgique	30,3	25,8	56,1

4.3. Comportements de santé

En Hainaut, en 2018, la consommation quotidienne de fruits et de légumes ne montre pas de différence significative avec la Wallonie et la Belgique. On observe plus de fumeurs quotidiens (22 %) dans le Hainaut que dans l'ensemble de la Belgique (19,4 %). Le nombre de Hainuyers consommateurs réguliers déclarant boire plus de 14 verres d'alcool par semaine chez les femmes et 21 verres chez les hommes est proche des moyennes wallonne et belge. On n'observe pas de différence significative entre le Hainaut, la Wallonie et la Belgique quant à la proportion de personnes à risque de dépendance alcoolique. Enfin, la population à risque par manque d'activité physique est plus élevée dans le Hainaut qu'en Wallonie. De plus, la différence entre les hommes et les femmes est importante, ces dernières étant plus sédentaires que les hommes.

Territoire	Consommation quotidienne (%) de fruits (jus exclus)	Consommation quotidienne (%) de légumes	Surconsommation d'alcool (>14 verres/semaine Femmes et >21 verres/semaine Hommes) (%)	Part (en %) de dépendants à l'alcool	Consommation quotidienne ou occasionnelle de tabac (%)	Part (en %) de la population à risque par manque d'activité physique
Hainaut	46,6	71,7	5,7	13,2	22,0	40,6
Wallonie	52,3	71,7	6,6	13,9	22,1	36,7
Belgique	57,2	75,8	5,9	14,0	19,4	28,8

5. Logement

5.1. Logements et années de construction des bâtiments

En 2022, Brunehaut compte 4257 logements sur son territoire communal.

Territoire	Bâtiments	Année de construction des bâtiments										Nombre de logements
		Avant 1946		De 1946 à 1981		De 1982 à 2001		De 2002 à 2011		Après 2011		
		Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	
Brunehaut	4.257	2.480	58,3	845	19,8	407	9,6	236	5,5	289	6,8	3.599
Hainaut	662.470	368.408	55,6	181.418	27,4	62.712	9,5	27.569	4,2	22.363	3,4	651.482
Wallonie	2.718.714	720.075	26,5	1.089.568	40,1	520.789	19,2	203.240	7,5	185.042	6,8	3.316.778
Flandre	1.693.328	813.236	48,0	504.828	29,8	205.721	12,1	93.508	5,5	76.035	4,5	1.766.263
Belgique	4.606.757	1.661.358	36,1	1.647.489	35,8	734.286	15,9	300.155	6,5	263.469	5,7	5.680.956

A l'instar du Hainaut et de la Wallonie, la commune se voit caractérisée par un parc de bâtiments anciens. Parmi les bâtiments présents sur le territoire communal, plus de la moitié (58,3 %) ont été érigés avant 1946. Ce pourcentage est supérieur à ceux du Hainaut et de la Wallonie.

9,6 % des bâtiments de Brunehaut ont été construits entre 1982 et 2001, ce qui est similaire au pourcentage du Hainaut mais inférieur à ceux de la Wallonie et de la Flandre.

5,5 % des bâtiments de la commune datent de la période 2002-2011, soit un taux supérieur à celui du Hainaut et inférieur à celui de la Wallonie.

Depuis 2011, 289 bâtiments ont été construits à Brunehaut.

5.2. Immobilier

Prix de l'immobilier

En 2021, le prix de vente médian d'une maison 2 ou 3 façades à Brunehaut s'élève à 140 000 €, soit un prix médian inférieur à ceux du Hainaut et de la région wallonne. Les prix médians pour les maisons 4 façades s'élève à 193 500 €, ce qui est largement inférieur aux prix médians du Hainaut et de la Wallonie. Les prix médians des appartements ne sont par contre pas disponibles de par le nombre trop faible de transactions effectuées pour ce type de biens cette année-là.

Entités administratives	Revenu médian par déclaration(€)	prix médian(€) maisons Maisons avec 2 ou 3 façades	Pression immobilière maisons Maisons avec 2 ou 3 façades	prix médian(€) Maisons avec 4 ou plus de façades	Pression immobilière Maisons avec 4 ou plus de façades	prix médian(€) appartements	Pression immobilière appartements
Brunehaut	25.203	140.000	6,0	193.500	8,7	0	0,0
Hainaut	23.501	143.000	5,7	250.000	10,1	140.000	5,7
Wallonie	24.808	155.000	6,2	254.000	10,2	155.000	6,2
Flandre	28.286	165.000	9,7	273.000	12,3	165.000	7,4
Belgique	26.412	235.000	8,2	337.000	11,9	219.000	7,7

En 10 ans, le prix des maisons 2 ou 3 façades a augmenté de +3,7% et le nombre de transactions immobilières de +66,7%.

Sur la même décennie (2011-2021) sur Brunehaut, le prix des maisons 4 façades a augmenté de + 33,4% et le nombre de transactions immobilières de +60,7%.

Pression immobilière

En 2020 à Brunehaut, il fallait 6 fois le revenu imposable annuel d'un ménage pour acquérir une maison d'habitation 2 ou 3 façades et 8,7 fois pour une maison 4 façades.

Les pressions immobilières relevées pour les maisons 4 façades sont inférieures de celles relevées en Hainaut et en Wallonie.

5.3. Logements publics

Au 1^{er} janvier 2020, 4,3 % des ménages de Brunehaut vivent dans un logement public (SLSP¹). La commune compte 152 logements publics SLSP. Le nombre de logements inoccupés est indisponible.

¹ SLSP: Société de logement de service public

6. Services à la population

6.1. Offre médicale

En 2021, le poids de la patientèle par médecin généraliste actif est aussi important que la situation hainuyère et correspond à 1 médecin pour 1021 habitants, ce qui est comparable à la situation wallonne.

Territoire	Nombre d'habitants pour un médecin généraliste actif	Nombre d'habitants pour un dentiste	Nombre d'habitants pour un(e) infirmier(ère)	Nombre d'habitants pour un kiné
Brunehaut	1.021	2.042	67	190
Hainaut	1.020	1.622	82	305
Wallonie	985	1.165	97	243
Flandre	nd	1.130	108	308
Belgique	nd	1.067	110	284

La commune ne dispose d'aucune structure hospitalière sur son territoire.

6.2. Petite enfance

En 2021, Brunehaut compte 74 places d'accueil dédiées aux enfants âgés de 0 à 2,5 ans. Le taux de couverture s'élève ainsi à 34,4 %. Ce taux est supérieur aux taux hainuyère et wallon.

Territoire	Total des places	Taux de couverture de la petite enfance
Brunehaut	74	34,4
Hainaut	10.828	32,2
Wallonie	33.527	37,7

6.3. Aînés

En 2022, la commune recense 3 maisons de repos agréées INAMI pour une capacité totale de 205 lits. Ramené à la population des 75 ans et plus, le taux de couverture obtenu est de 30,8 %, soit un taux deux fois plus élevé par rapport aux autres régions du pays.

Territoire	Maisons de repos	Total Lits	Pop. 75 ans et +	Offre de lits
Brunehaut	3	205	666	30,8
Hainaut	221	19.918	113.193	17,6
Wallonie	542	48.433	310.906	15,6

Il est à noter la position de Brunehaut en tant que commune limitrophe à la France. Dès lors, le nombre de pensionnaires provenant de l'extérieur de la commune (France) peut être non négligeable.

6.4. Nombre d'implantations scolaires

Brunehaut compte 5 implantations scolaires sur son territoire, toutes dédiées à l'enseignement maternel et primaire.

Territoire	Maternel	Maternel et Primaire	Maternel, Primaire et Secondaire	Primaire	Secondaire	Supérieur	Total général
Brunehaut	0	5	0	0	0	0	5
Arrondissement de Tournai	4	76	0	2	29	13	124
Hainaut	197	709	5	137	108	39	1.195

6.5. Population scolaire

Le tableau suivant montre la répartition des élèves et étudiants résidents à Brunehaut en fonction du type d'implantation scolaire (maternel, primaire, etc.). Dans le cas présent, les implantations scolaires ne se limitent pas uniquement à celles de la commune de Brunehaut.

Commune (Lieu de résidence)	Maternel	Primaire	Secondaire	Total année scolaire 2020-2021
Brunehaut	268	620	653	1.541
Arrondissement de Tournai	4.559	9.408	11.547	25.514
Hainaut	47.062	95.491	109.967	252.520

Ce deuxième tableau rend compte du nombre d'élèves et d'étudiants qui sont scolarisés dans les différents types d'implantations (maternel, primaire, etc.) basés sur le territoire communal. Cette fois-ci, la population scolaire n'est pas uniquement composée de résidents de la commune de Brunehaut.

Commune (Lieu de scolarisation)	Maternel	Primaire	Secondaire	Total général année scolaire 2020-2021
Brunehaut	305	581	0	886
Arrondissement de Tournai	4.919	10.265	16.312	31.496
Hainaut	47.966	97.938	115.071	260.975

Les données concernant la population scolaire pour l'enseignement supérieur ne sont malheureusement plus disponibles en raison de fournisseurs statistiques distincts.

Les données ne reprennent pas les élèves de l'enseignement de promotion sociale, écoles d'art, écoles privées et enseignement à domicile.

7. Formation

7.1. Niveau d'instruction

26 % des habitants de 25 ans et plus de Brunehaut ont un niveau d'instruction élevé correspondant à un diplôme de l'enseignement supérieur.

Territoire	Inconnu		Secondaire inférieur		Secondaire supérieur		Supérieur	
	Valeurs absolues	Pourcentage	Valeurs absolues	Pourcentage	Valeurs absolues	Pourcentage	Valeurs absolues	Pourcentage
Brunehaut	510	9,1	1.998	35,5	1.659	29,4	1.467	26,0
Hainaut	95.813	10,1	362.431	38,3	278.857	29,5	209.340	22,1
Wallonie	255.195	10,0	880.839	34,6	741.233	29,1	671.697	26,4
Flandre	434.346	9,2	1.478.299	31,2	1.388.992	29,4	1.429.324	30,2
Belgique	952.931	11,8	2.550.156	31,5	2.274.149	28,1	2.318.583	28,6

35,5 % ont un niveau bas ne dépassant pas le stade des études secondaires inférieures. Cette proportion intègre donc également les personnes sans diplômes ou avec un diplôme de l'enseignement primaire.

En comparaison avec le Hainaut, la commune présente un niveau d'instruction de sa population plus élevé. La part de la population ayant un niveau d'instruction élevé est par ailleurs moins important qu'en Flandre et en Belgique.

8. Emploi

8.1. Emploi salarié (lieu de résidence)

Au 31 décembre 2021, Brunehaut compte 3 082 travailleurs salariés (assujettis à l'ONSS), ce qui représente 58,8 % de la population communale âgée entre 15 et 64 ans. La part des travailleurs salariés à Brunehaut est au-dessus de celles du Hainaut, de la Wallonie et du pays.

Territoire	NbTotal (dec 2021)	Pop. 15-64 ans (jan 2022)	Part Trav. Pop. 15-64 ans
Brunehaut	3.082	5.241	58,8
Hainaut	438.599	863.364	50,8
Wallonie	1.173.423	2.342.486	50,1
Flandre	2.465.832	4.216.590	58,5
Belgique	4.060.601	7.389.470	55,0

L'administration publique est le secteur d'activité qui emploie le plus de travailleurs (4538 travailleurs soit 14,9 %). Viennent ensuite le secteur de l'enseignement (380 travailleurs soit 12,3 %), et les activités pour la santé humaine (336 travailleurs soit 10,9 %).

8.2. Emploi indépendant

Au 31 décembre 2021, Brunehaut compte 782 travailleurs indépendants. Cela représente 0,7 % des travailleurs indépendants du Hainaut. Rapporté à la population des 15 ans et plus à Brunehaut, la part des indépendants s'élève à 11,6 %.

Territoire	Total 2021	Pop. 15 ans et +	Part des indépendants dans la population de 15 ans et +
Brunehaut	782	6.757	11,6
Hainaut	106.142	1.123.853	9,4
Wallonie	332.386	3.048.697	10,9
Flandre	760.688	5.619.579	13,5
Belgique	1.171.728	9.658.786	12,1

Parmi les travailleurs indépendants, 17,1 % se retrouvent dans le secteur primaire, 25,7 % dans le secteur secondaire et 57,2 % dans le secteur tertiaire.

Les professions libérales et l'industrie sont les deux secteurs qui emploient le plus de travailleurs indépendants au sein de la commune, respectivement 28 % et 25,7 %.

Le commerce suit avec 23,1 % des travailleurs indépendants.

8.3. Taux d'emploi/Taux de chômage

Taux d'emploi²

En 2019, le taux d'emploi de la commune s'élève à 67,2 %. Il est supérieur au taux d'emploi hainuyer, wallon et belge.

² En raison de l'indisponibilité des données auprès de nos fournisseurs statistiques, la mise à jour 2022 n'est pas possible.

Entre 2009 et 2019, Brunehaut a connu une augmentation de plus de cinq points du taux d'emploi (de 62,8 % à 67,2 %).

Communes	Taux d'emploi 2019	Taux de chômage 2022
Brunehaut	67,2	5,9
Hainaut	57,1	10,8
Wallonie	59,9	9,5
Flandre	69,8	3,9
Belgique	65,0	6,7

Taux de chômage

Pour l'année 2022, le taux de chômage à Brunehaut est de 5,9 %. Le taux de chômage de la commune est ainsi plus faible que ceux du Hainaut, de la Wallonie et de la Belgique.

Entre 2021 et 2022, le taux de chômage a diminué au sein de la commune à 7,3% à 5,9%.

8.4. Mobilité des travailleurs

Mobilité des travailleurs résidents

La part des travailleurs domiciliés à Brunehaut et qui partent travailler dans une autre commune est de 87,9 %.

Lieu de résidence	Occupés dans la commune	Sortant de la commune de résidence	Total	Part des travailleurs sortant de la commune
Brunehaut	365	2.642	3.007	87,9
Hainaut	117.395	311.669	429.064	72,6
Wallonie	291.249	908.341	1.199.590	75,7
Flandre	676.210	1.772.055	2.448.265	72,4
Belgique	1.026.499	2.984.369	4.010.868	74,4

Mobilité des travailleurs occupés

La part des travailleurs occupés à Brunehaut et qui proviennent d'une autre commune s'élève à 58,5 %.

Lieu de travail	Domiciliés dans la commune	Venant d'une autre commune	Total	Part des travailleurs domiciliés dans une autres commune
Brunehaut	365	513	878	58,5
Hainaut	117.395	254.643	372.038	68,4
Wallonie	291.249	761.079	1.052.328	72,3
Flandre	676.210	1.633.136	2.309.346	70,7
Belgique	1.026.499	2.948.980	3.975.479	74,2

9. Revenus

9.1. Revenus médians et déclarations

Le revenu médian par déclaration à Brunehaut est de 25 203 € en 2021.³ Il est supérieur à ceux du Hainaut (+ 1 701 €) et similaire à celui de la Wallonie (+ 395 €). Les revenus médians de la Flandre et de la Belgique sont supérieurs à celui de la commune (+ 3 083 € ; + 1 209 €).

Territoire	Revenu médian par déclaration
Brunehaut	25.203
Hainaut	23.501
Wallonie	24.808
Flandre	28.286
Belgique	26.412

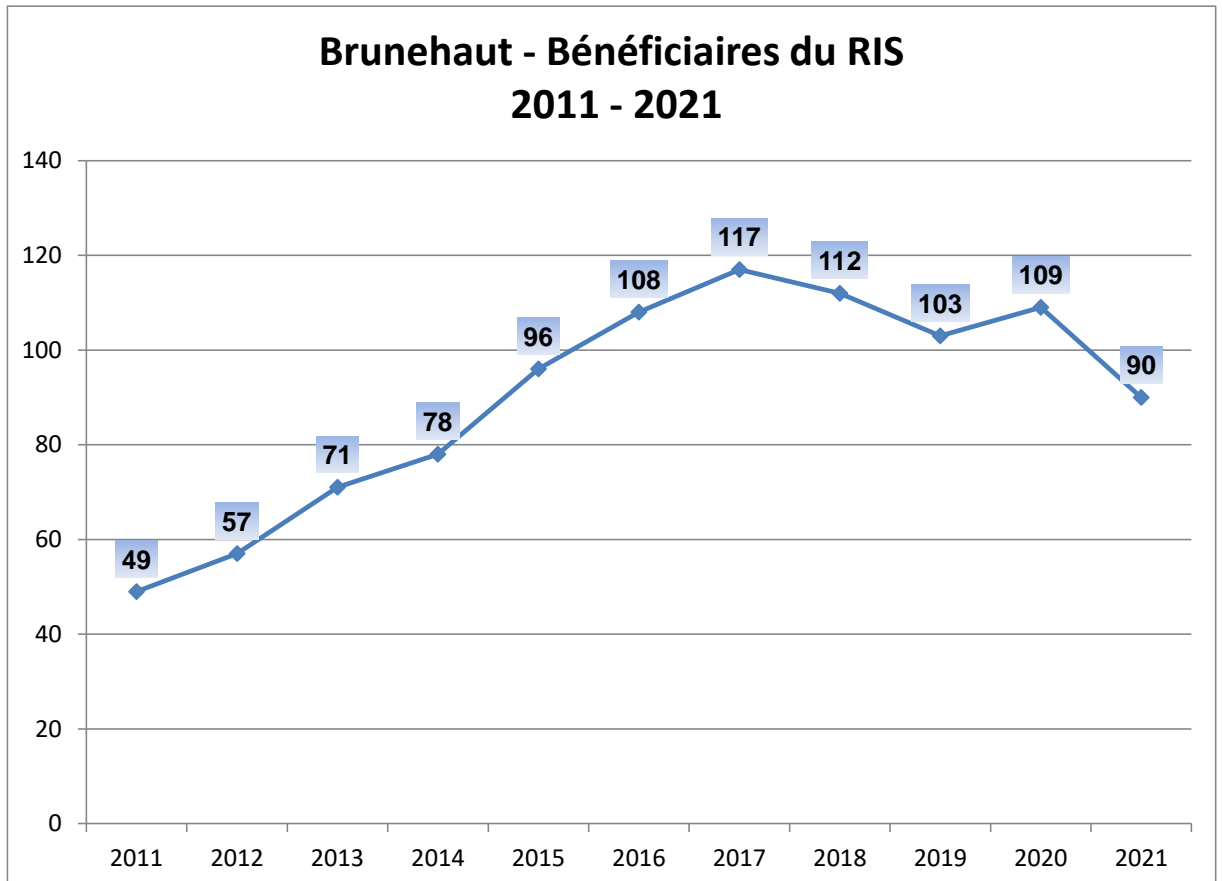
En termes de déclarations des revenus de 2021, 16,6 % des ménages de la commune de Brunehaut ont rentré une déclaration supérieure à 50 000 € et 11,6 % ont renseigné moins de 10 000 €.

Territoire	Total	< 10.000 EUR	de 10.001 jusqu'à 20.000 EUR	de 20.001 jusqu'à 30.000 EUR	de 30.001 jusqu'à 40.000 EUR	de 40.001 jusqu'à 50.000 EUR	plus que 50.000 EUR
Valeurs absolues							
Brunehaut	4.615	537	1.123	1.112	667	409	767
Hainaut	756.524	88.354	213.155	180.114	104.874	60.607	109.420
Wallonie	2.048.541	251.569	517.269	465.770	282.275	173.307	358.351
Flandre	3.753.640	401.900	752.474	845.514	571.557	355.207	826.988
Belgique	6.417.960	753.651	1.449.613	1.444.360	928.873	572.404	1.269.059
Pourcentages							
Brunehaut	100	11,6	24,3	24,1	14,5	8,9	16,6
Hainaut	100	11,7	28,2	23,8	13,9	8,0	14,5
Wallonie	100	12,3	25,3	22,7	13,8	8,5	17,5
Flandre	100	10,7	20,0	22,5	15,2	9,5	22,0
Belgique	100	11,7	22,6	22,5	14,5	8,9	19,8

³ Cela signifie que 50 % des déclarations sont supérieures à 25 203 € et 50 % sont en dessous de 25 203 €.

9.2. Revenus d'intégration social (RIS)

Ramené à la population des 18 à 64 ans, la part des bénéficiaires du RIS à Brunehaut s'élève à 1,8 %. Elle est de 5,5 % en Hainaut, 4,5 % en Wallonie et 3,1 % en Belgique.



Entre 2011 et 2021, le nombre de bénéficiaires du RIS (90 en 2021) a augmenté de 83,7 % à Brunehaut. Cette augmentation est de 47,7 % en Hainaut, 38,2 % en Wallonie et 37,8 % en Belgique. Sur le graphique précédent, la courbe de croissance montre une phase de croissance entre 2011 et 2017. La crise économique survenue dès 2008 ainsi que la réforme des allocations de chômage de 2015 sont des facteurs pouvant influencer le nombre de bénéficiaires du RIS. Depuis 2017, la courbe tend à diminuer pour augmenter de nouveau en 2020 et diminuer à nouveau en 2021.

10. Tissu économique

10.1. Entreprises

En décembre 2020, la commune de Brunehaut compte 144 établissements assujettis à l'ONSS. Ces entreprises constituent 0,5 % des établissements du Hainaut.

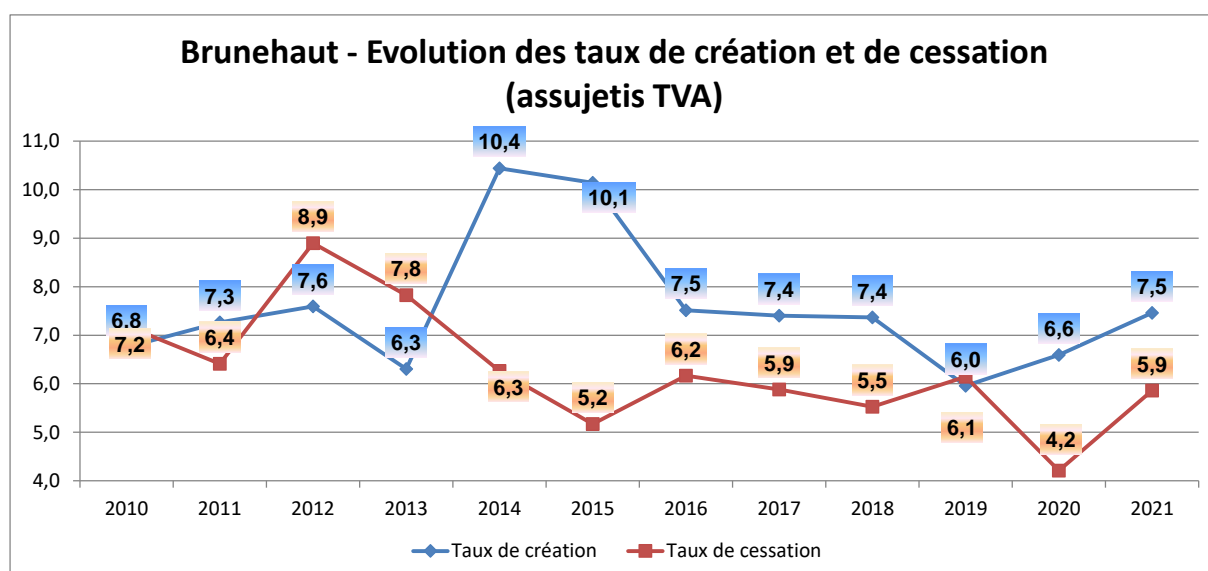
Territoire	Etablissements	Travailleurs
	Décembre 2020	
Brunehaut	144	861
Hainaut	28.476	378.892
Wallonie	90.780	1.070.039
Flandre	170.006	2.347.686
Belgique	298.350	4.060.601

Parmi ces entreprises, 72,9 % appartiennent au secteur tertiaire, 21,5 % au secteur secondaire et 5,6 % au secteur primaire.

C'est le secteur du commerce de détail qui concentre le plus grand nombre d'entreprises à Brunehaut (22 établissements, soit 15,3 %), suivie du secteur des travaux de construction spécialisés (18 établissements, soit 12,5 %) et celui de l'enseignement (14 établissements, soit 9,7 %).

Les 144 établissements occupent 861 travailleurs, soit 0,2 % des travailleurs hainuyers.

Le taux de création d'entreprises à Brunehaut en 2021 est de 7,5 %. Le taux de création est plus bas que ceux du Hainaut (9,7 %), de la Wallonie (9,4 %) et de la Belgique (10,5 %).



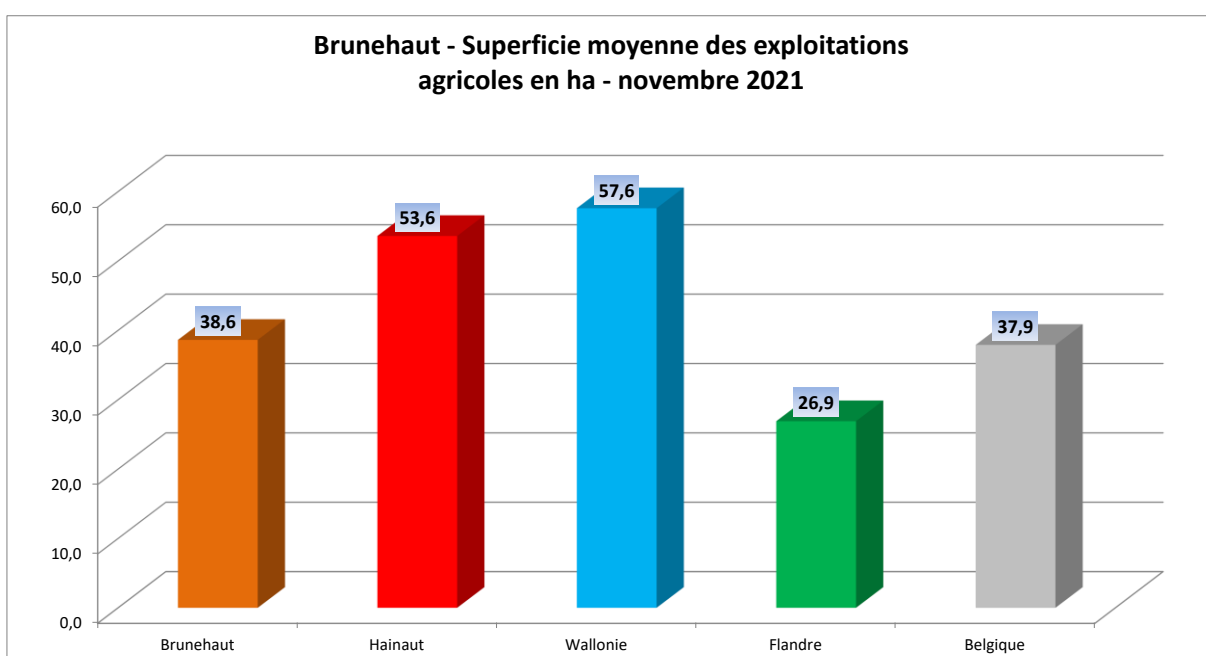
Le taux de cessation est quant à lui de 5,9 %, soit plus faible que ceux du Hainaut (6,1 %), et de la Belgique (6,5 %) et identique à celui de la Wallonie (5,9 %).

En effectuant le calcul : "taux de création – taux de cessation", on en arrive à un écart de 1,6 pour Brunehaut, 3,6 pour le Hainaut, 3,5 pour la Wallonie et 4 pour le pays. En 2021 à Brunehaut, il y a donc eu davantage de départs d'entreprises que d'entreprises qui se sont implantées.

Depuis 2010, les taux de création et de cessation ont varié au cours des années. On peut toutefois noter une tendance générale à une augmentation du taux de création et à une légère décroissance du taux de cessation.

10.2. Agriculture

En 2021, la commune de Brunehaut compte 57 exploitations agricoles pour une superficie agricole utilisée de 2 200 hectares. La superficie moyenne par exploitation est de 38,6 hectares, ce qui est inférieur aux moyennes du Hainaut et de la Wallonie.



Sources

- I. Territoire**
Hainaut Développement et OSH
CPDT – Atlas des paysages - communes couvertes par les Atlas
(<https://cpdt.wallonie.be/atlas-des-paysages-communes-couvertes-par-les-atlas>)
- II. Population**
Statistics Belgium (<http://statbel.fgov.be/>):
- Population 01/01/2012-2022
 - Population étrangère au 01/01/2022
 - Structure des ménages 2022
- Perspectives de population (2025-2030-2035) et des ménages (2025-2030-2035) – Wallonie – Centre de Recherche en Démographie et Sociétés de l'UCL – IWEPS
- III. Espérance de vie et mortalité**
Statistics Belgium (<http://statbel.fgov.be/>):
- Espérance de vie à la naissance 2017-2021 – Calculs OSH
 - Indice comparatif de mortalité 2017-2021 – Calculs OSH
- IV. Etat de santé et comportement de santé**
Sciensano – HIS - 2018:
- Santé Subjective
 - Comportement de Santé
- Agence Inter mutualiste IMA-AIM:
- Maladies chroniques 2021
 - Diabète 2021
 - Dépistage du cancer du sein 2020
- Sciensano – HIS - 2018:
- Etat de santé déclaré
 - Fréquence de surpoids et de l'obésité chez les 18 ans et plus
- V. Logement**
Statistics Belgium (<http://statbel.fgov.be/>):
- Parc des bâtiments 2022
 - Ventes immobilières (maisons 2, 3 et 4 façades) – 2021 – Statistiques fiscales des revenus – Exerc. 2021 – Rev 2020
 - Pression immobilière 2020: ventes immobilières (maisons 2, 3 et 4 façades) – 2020 – Statistiques fiscales des revenus – Exerc. 2021 – Rev 2020
- IWEPS – Walstat - 01/01/2020:
- Logements publics
- VI. Services à la population**
AVIQ – 31/12/2021
Statistics Belgium (<http://statbel.fgov.be/>):
- Population 01/01/2010-2020
- Hôpitaux: SPF Santé publique, Sécurité de la Chaîne alimentaire et Environnement – 31/12/2021
- ONE - 31/12/2021
- Accueil de la petite enfance
- AVIQ – 01/09/2022
- Maisons de repos et maisons de repos et de soins

- VII. Formation**
Census – 2017:
▪ Primaire, secondaire, supérieur
- Fédération Wallonie-Bruxelles - Implantations de l'enseignement fondamental et spécialisé - 2019-2020
- Fédération Wallonie-Bruxelles - Etablissements et implantations de l'enseignement secondaire et supérieur / Enseignement supérieur (Les Hautes Ecoles) - 2019-2020
- VIII. Emploi**
ONSS - 31/12/2020 (emploi au lieu de travail) et 31/12/2021 (emploi au lieu de résidence):
▪ Salariés
- INASTI - 31/12/2021:
▪ Indépendants
- ONEM - Juin 2021 - Juin 2022 :
▪ Taux de chômage
- Steunpunt WSE:
▪ Taux d'emploi 2019
▪ Mobilité des travailleurs 2019
- IX. Revenus**
Statistics Belgium (<http://statbel.fgov.be/>):
▪ Statistique fiscale des revenus - Exerc. 2021 - Rev. 2020
- SPP Intégration sociale, Lutte contre la Pauvreté, Economie sociale et Politique des Grandes villes - Chiffres et RIS - 2011-2021 - www.mi-is.be/be-fr/etudes-publications-et-chiffres/revenu-dintegration-sociale-ris
- X. Tissu économique**
ONSS - 31/12/2020:
▪ Entreprises
- Statistics Belgium (<http://statbel.fgov.be/>):
▪ Résultats de l'enquête agricole - 2021